

RCS : MACON  
Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00435  
Numéro SIREN : 808 028 070  
Nom ou dénomination : 22.1 CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/003042

**BILAN ACTIF**

TRIBUNAL de COMMERCE  
de MACON

b 3042

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	25 493	21 635	3 858	8 533	-4 675	-54.78
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	26 851		26 851	20 221	6 630	32.79
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	3 625	822	2 803		2 803	
Autres immobilisations corporelles	239 550	44 595	194 955	66 756	128 199	192.04
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence						
Autres participations			972 120	668 960	303 160	45.32
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	234		234	90	144	160.00
<b>Total II</b>	<b>1 267 872</b>	<b>67 052</b>	<b>1 200 820</b>	<b>764 559</b>	<b>436 261</b>	<b>57.06</b>
<b>Stocks et en cours</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	960		960	1 334	-374	-28.05
<b>Créances (3)</b>						
Clients et comptes rattachés	210 794		210 794	267 854	-57 060	-21.30
Autres créances	772 632		772 632	300 842	471 790	156.82
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	99 312	83 845	15 467	71 807	-56 340	-78.46
Disponibilités	58 761		58 761	269 496	-210 736	-78.20
Charges constatées d'avance (3)	27 067		27 067	12 822	14 245	111.10
<b>Total III</b>	<b>1 169 526</b>	<b>83 845</b>	<b>1 085 681</b>	<b>924 156</b>	<b>161 525</b>	<b>17.48</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 437 398</b>	<b>150 897</b>	<b>2 286 502</b>	<b>1 688 715</b>	<b>597 786</b>	<b>35.40</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

234

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 400 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	400 000		400 000			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	37 083		37 083			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	469 983		480 140		-10 157	-2.12
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	475 246		40 843		434 403	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	1 382 313		958 066		424 246	44.28
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées	130 000		130 000			
	<b>Total II</b>	130 000		130 000			
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	408 574		213 099		195 475	91.73
	Concours bancaires courants	363		173		190	110.20
	Emprunts et dettes financières diverses	108 470		28 827		79 644	276.29
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 526		51 022		4 504	8.83
	Dettes fiscales et sociales	178 290		153 729		24 561	15.98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 966				22 966		
Autres dettes			103 800		-103 800	-100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)			50 000		-50 000	-100.00
	<b>Total IV</b>	774 189		600 649		173 540	28.89
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		2 286 502		1 688 715		597 786	35.40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

518 162

600 649

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	680 500		680 500	604 200		76 300	12.63
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	680 500		680 500	604 200		76 300	12.63
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			8 000	4 667		3 333	71.41
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			111 933	96 361		15 572	16.16
Autres produits			414 893	195 868		219 025	111.82
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			1 215 325	901 096		314 229	34.87
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			409 094	333 544		75 550	22.65
Impôts, taxes et versements assimilés			32 705	25 951		6 755	26.03
Salaires et traitements			452 833	318 337		134 496	42.25
Charges sociales			191 708	130 585		61 124	46.81
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			30 484	16 683		13 801	82.72
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 156	802		353	44.05
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			1 117 981	825 902		292 079	35.36
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			97 344	75 194		22 150	29.46
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12 / 31/12/2021	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	404 221	62 979	341 243	541.84
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		9 535	-9 535	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		569	-569	-100.00
<b>Total V</b>	<b>404 221</b>	<b>73 082</b>	<b>331 139</b>	<b>453.11</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	56 340	27 505	28 835	104.84
Intérêts et charges assimilées (4)	4 196	2 032	2 163	106.45
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>60 536</b>	<b>29 537</b>	<b>30 998</b>	<b>104.95</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>343 686</b>	<b>43 545</b>	<b>300 141</b>	<b>689.27</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>441 030</b>	<b>118 739</b>	<b>322 291</b>	<b>271.43</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	78 109	51 186	26 923	52.60
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	<b>78 109</b>	<b>51 186</b>	<b>26 923</b>	<b>52.60</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23 951	109 484	-85 534	-78.12
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>23 951</b>	<b>109 484</b>	<b>-85 534</b>	<b>-78.12</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>54 158</b>	<b>-58 298</b>	<b>112 457</b>	<b>192.90</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	19 942	19 598	344	1.76
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 697 655</b>	<b>1 025 364</b>	<b>672 291</b>	<b>65.57</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 222 409</b>	<b>984 521</b>	<b>237 888</b>	<b>24.16</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>475 246</b>	<b>40 843</b>	<b>434 403</b>	<b>NS</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

5 944      10 190

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

404 221      62 979

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

546      59

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	5
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Autres immobilisations incorporelles	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	10
Montant des engagements financiers	11
Liste des filiales et participations	12

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 286 501.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 680 500.00 Euros et dégageant un bénéfice de 475 246.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

Au cours de cet exercice, la filiale SAS VICAYLA a décidé de distribuer un dividende exceptionnel pour un montant de 300 000 €, par la remise de 300 000 actions de la SAS JULIA, sous le régime fiscal des dispositions de l'article 115-2 du code général des impôts, au profit de la société.

D'autre part, la SAS VICAYLA a cédé le solde de ses titres, soit 1 500 actions de la SAS JULIA au profit de la société 22.1 CONSULTING, à leur valeur nominale, soit 1500 €.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Au 31 décembre 2021, la société 22.1 CONSULTING avait consenti un abandon de compte courant avec une clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 66 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera réalisé lorsque le résultat sera positif, dans la limite de 50% de ce résultat.

Au cours de cet exercice, le retour à meilleure fortune a été constaté pour un montant de 51 109 €.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles</b>	<b>TOTAL</b>	45 713	6 630
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 625
Installations générales agencements aménagements divers	64 978		38 740
Matériel de transport			128 975
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 261		9 423
<b>TOTAL</b>	<b>85 238</b>		<b>180 763</b>
Autres participations	668 960		303 160
Prêts, autres immobilisations financières	90		144
<b>TOTAL</b>	<b>669 050</b>		<b>303 304</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>800 002</b>		<b>490 696</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			52 343	52 343
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 625	3 625
Installations générales agencements aménagements divers			103 718	103 718
Matériel de transport		22 826	106 149	106 149
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 684	29 684
TOTAL		22 826	243 175	243 175
Autres participations			972 120	972 120
Prêts, autres immobilisations financières			234	234
TOTAL			972 354	972 354
TOTAL GENERAL		22 826	1 267 872	1 267 872

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	16 960	4 675		21 635
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		822		822
Installations générales agencements aménagements divers	12 606	7 884		20 490
Matériel de transport		11 343	-1 125	12 468
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 877	5 761		11 637
TOTAL	18 483	25 810	-1 125	45 417
TOTAL GENERAL	35 443	30 484	-1 125	67 052

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 675				
Instal.techniques matériel outillage indus.	822				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 884				
Matériel de transport	11 343				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 761				
TOTAL	25 810				
TOTAL GENERAL	30 484				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	234	234	
Autres créances clients	210 794	210 794	
Impôts sur les bénéfices	2 218	2 218	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 214	16 214	
Groupe et associés	747 547	747 547	
Débiteurs divers	6 654	6 654	
Charges constatées d'avance	27 067	27 067	
<b>TOTAL</b>	<b>1 010 727</b>	<b>1 010 727</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	100 383	100 383		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	308 554	52 527	209 408	46 620
Fournisseurs et comptes rattachés	55 526	55 526		
Personnel et comptes rattachés	16 578	16 578		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 999	82 999		
Taxe sur la valeur ajoutée	72 896	72 896		
Autres impôts taxes et assimilés	5 816	5 816		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 966	22 966		
Groupe et associés	108 470	108 470		
<b>TOTAL</b>	<b>774 189</b>	<b>518 162</b>	<b>209 408</b>	<b>46 620</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	236 400			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 928			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	4 000			4 000

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciel	675	100.00
Site internet	10 450	20.00
Logiciel	17 587	20.00
Logo	2 150	20.00

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Installations et agencements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	5 à 10 ans

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 974
Total	1 974

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	383
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 240
Dettes fiscales et sociales	75 690
<b>Total</b>	<b>82 313</b>

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 067
<b>Total</b>	<b>27 067</b>

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	140 122
- emprunts BRA	140 122
<b>Total</b>	<b>140 122</b>

#### Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 14/01/2019  
 Montant restant dû en capital : 14 162  
 Date de fin d'échéance de la garantie : 11/02/2026  
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur véhicule-nantissement de matériel et  
 : fonds de commerce

Emprunt du : 14/03/2019  
 Montant restant dû en capital : 4 808  
 Date de fin d'échéance de la garantie : 11/09/2027  
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur véhicule-nantissement de matériel et  
 : fonds de commerce

Emprunt du : 31/05/2022  
 Montant restant dû en capital : 93 505  
 Date de fin d'échéance de la garantie : 31/05/2027  
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur véhicule-nantissement de matériel et  
 : fonds de commerce

Emprunt du : 24/06/2022  
 Montant restant dû en capital : 27 647  
 Date de fin d'échéance de la garantie : 24/05/2027  
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur véhicule-nantissement de matériel et  
 : fonds de commerce

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **Engagements financiers**

#### **Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		21 000
Caution personnelle et solidaire de SAS CHARVI	21 000	
Total (1)		21 000
(1) Dont concernant les filiales		21 000

#### **Engagements reçus**

Abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune		14 891
Total		14 891



**22.1 CONSULTING**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 400 000 euros**  
**Siège social : 40 rue Victor Hugo**  
**71000 MACON**  
**808 028 070 RCS MACON**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 475 246 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	475 246 euros
<b><i>A la réserve légale ainsi totalement dotée</i></b>	<b>2 917 euros</b>
<b><i>A titre de dividendes aux associés Soit 17,20 euros par part</i></b>	<b>68 808 euros</b>
<b><i>Le solde</i></b>	<b>403 521 euros</b>
<b><i>En totalité au compte "autres réserves" qui s'élèverait ainsi à 796 504 euros</i></b>	

Il est en outre rappelé la distribution exceptionnelle de dividendes intervenue le 1<sup>er</sup> avril 2023 pour un montant de 77 000 € par prélèvement sur les autres réserves.

Compte tenu de cette affectation et de la distribution antérieure, les capitaux propres de la Société seraient de 1 236 505 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 68 808 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés aux gérants majoritaires.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

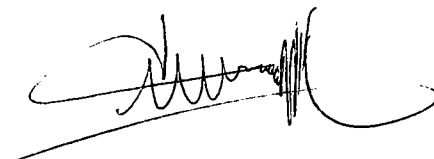
<u>Exercice clos</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Eligible à abattement</u>	<u>Non-éligible</u>
31/12/2021	51 000 €	51 000 €	0
31/12/2020	4 857 €	4 857 €	0
31/12/2019	30 000 €	30 000 €	0

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023**

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

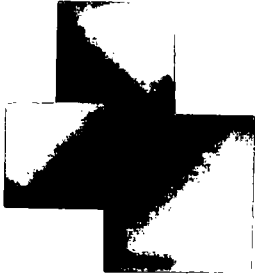
Certifié conforme

La Gérance



----- Comité Comptable

ORACE  
Société d'Avocats  
Immobilier "Le Prote"  
EURL SNC  
10 rue de l'Anjou - Le Croisic  
44110 - FRANCE  
Tél : 02 85 50 75 00  
www.orace-avocats.com



# AUDIT PMA

**SARM 22.1 CONSULTING**

***RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***

**EXERCICE CLOS**

**Au**

**31 décembre 2022**

**AUDIT PMA**

**Société de Commissaire aux Comptes  
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON-RIOM**

50 rue du Bon lait  
01750 SAINT-LAURENT S/S  
Tel : 06-80-98-55-79

## **SARL 22.1 CONSULTING**

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
Sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022  
22.1 CONSULTING  
SARL au capital de 400.000 euros  
40 rue Victor Hugo  
71000 MACON

## **SARL 22.1 CONSULTING**

Siège social : 40 rue Victor Hugo – 71000 MACON  
Capital social 400.000 euros

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2022**

Aux associés de la société SARL 22.1 CONSULTING

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 22.1 CONSULTING relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Cet exercice est le premier faisant l'objet d'un audit légal des comptes.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux compte relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

##### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

En exécution de notre plan de mission, nous nous sommes assurés tout particulièrement de la valorisation des postes du bilan et des opérations du compte de résultat au niveau des produits et charges d'exploitation. Nous avons également apprécié les méthodes de valorisation et de comptabilisation des actifs dont les informations sont portées dans l'annexe des comptes annuels, dont notamment les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans les comptes annuels, et notamment la prise de participation dans les sociétés SCI VAN IMMO, SAS JULIA et SCI GIUSO.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant de votre société.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

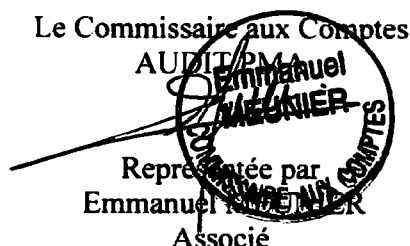
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à St Laurent S/S  
Le 10 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes  
AUDIT/PM  
Emmanuel  
MAGNIER  
Représentée par  
Emmanuel MAGNIER  
Associé



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	25 493	21 635	3 858	8 533	-4 675	-54.78	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	26 851		26 851	20 221	6 630	32.79	
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	3 625	822	2 803		2 803		
	Autres immobilisations corporelles	239 550	44 595	194 955	66 756	128 199	192.04	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	972 120		972 120	668 960	303 160	45.32		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	234		234	90	144	160.00		
<b>Total II</b>	<b>1 267 872</b>	<b>67 052</b>	<b>1 200 820</b>	<b>764 559</b>	<b>436 261</b>	<b>57.06</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	960		960	1 334	-374	-28.05	
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	210 794		210 794	267 854	-57 060	-21.30	
	Autres créances	772 632		772 632	300 842	471 790	156.82	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	99 312	83 845	15 467	71 807	-56 340	-78.46		
Disponibilités	58 761		58 761	269 496	-210 736	-78.20		
Charges constatées d'avance (3)	27 067		27 067	12 822	14 245	111.10		
<b>Total III</b>	<b>1 169 526</b>	<b>83 845</b>	<b>1 085 681</b>	<b>924 156</b>	<b>161 525</b>	<b>17.48</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 437 398</b>	<b>150 897</b>	<b>2 286 502</b>	<b>1 688 715</b>	<b>597 786</b>	<b>35.40</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

234

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 400 000)	400 000		400 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	37 083		37 083			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	469 983		480 140		-10 157	-2.12
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	475 246		40 843		434 403	NS
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	<b>1 382 313</b>		<b>958 066</b>		<b>424 246</b>	<b>44.28</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	130 000		130 000			
<b>Total II</b>	<b>130 000</b>		<b>130 000</b>				
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	408 574		213 099		195 475	91.73
	Concours bancaires courants	363		173		190	110.20
	Emprunts et dettes financières diverses	108 470		28 827		79 644	276.29
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 526		51 022		4 504	8.83
	Dettes fiscales et sociales	178 290		153 729		24 561	15.98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 966				22 966		
Autres dettes			103 800		-103 800	-100.00	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)			50 000		-50 000	-100.00
	<b>Total IV</b>	<b>774 189</b>		<b>600 649</b>		<b>173 540</b>	<b>28.89</b>
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>2 286 502</b>		<b>1 688 715</b>		<b>597 786</b>	<b>35.40</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

518 162

600 649

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (I)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	680 500		680 500	604 200		76 300	12.63
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	680 500		680 500	604 200		76 300	12.63
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			8 000	4 667		3 333	71.41
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			111 933	96 361		15 572	16.16
Autres produits			414 893	195 868		219 025	111.82
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			1 215 325	901 096		314 229	34.87
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			409 094	333 544		75 550	22.65
Impôts, taxes et versements assimilés			32 705	25 951		6 755	26.03
Salaires et traitements			452 833	318 337		134 496	42.25
Charges sociales			191 708	130 585		61 124	46.81
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			30 484	16 683		13 801	82.72
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 156	802		353	44.05
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			1 117 981	825 902		292 079	35.36
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			97 344	75 194		22 150	29.46
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	404 221		62 979		341 243	541.84
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			9 535		-9 535	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			569		-569	-100.00
<b>Total V</b>	<b>404 221</b>		<b>73 082</b>		<b>331 139</b>	<b>453.11</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	56 340		27 505		28 835	104.84
Intérêts et charges assimilées (4)	4 196		2 032		2 163	106.45
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>60 536</b>		<b>29 537</b>		<b>30 998</b>	<b>104.95</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>343 686</b>		<b>43 545</b>		<b>300 141</b>	<b>689.27</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>441 030</b>		<b>118 739</b>		<b>322 291</b>	<b>271.43</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	78 109		51 186		26 923	52.60
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>78 109</b>		<b>51 186</b>		<b>26 923</b>	<b>52.60</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23 951		109 484		-85 534	-78.12
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>23 951</b>		<b>109 484</b>		<b>-85 534</b>	<b>-78.12</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>54 158</b>		<b>-58 298</b>		<b>112 457</b>	<b>192.90</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	19 942		19 598		344	1.76
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 697 655</b>		<b>1 025 364</b>		<b>672 291</b>	<b>65.57</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 222 409</b>		<b>984 521</b>		<b>237 888</b>	<b>24.16</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>475 246</b>		<b>40 843</b>		<b>434 403</b>	<b>NS</b>

\* V compris Redevance de crédit bail mobilier 5 944 10 190

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 404 221 62 979

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 546 59

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SARL B R AUDIT

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	5
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Autres immobilisations incorporelles	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	10
Montant des engagements financiers	11
Liste des filiales et participations	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 286 501.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 680 500.00 Euros et dégageant un bénéfice de 475 246.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1.1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

Au cours de cet exercice, la filiale SAS VICAYLA a décidé de distribuer un dividende exceptionnel pour un montant de 300 000 €, par la remise de 300 000 actions de la SAS JULIA, sous le régime fiscal des dispositions de l'article 115-2 du code général des impôts, au profit de la société.

D'autre part, la SAS VICAYLA a cédé le solde de ses titres, soit 1 500 actions de la SAS JULIA au profit de la société 22.1 CONSULTING, à leur valeur nominale, soit 1500 €.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Au 31 décembre 2021, la société 22.1 CONSULTING avait consenti un abandon de compte courant avec une clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 66 000 €.

Le retour à meilleure fortune sera réalisé lorsque le résultat sera positif, dans la limite de 50% de ce résultat.

Au cours de cet exercice, le retour à meilleure fortune a été constaté pour un montant de 51 109 €.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 713		6 630
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 625
Installations générales agencements aménagements divers	64 978		38 740
Matériel de transport			128 975
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 261		9 423
<b>TOTAL</b>	<b>85 238</b>		<b>180 763</b>
Autres participations	668 960		303 160
Prêts, autres immobilisations financières	90		144
<b>TOTAL</b>	<b>669 050</b>		<b>303 304</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>800 002</b>		<b>490 696</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			52 343	52 343
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 625	3 625
Installations générales agencements aménagements divers			103 718	103 718
Matériel de transport		22 826	106 149	106 149
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 684	29 684
TOTAL		22 826	243 175	243 175
Autres participations			972 120	972 120
Prêts, autres immobilisations financières			234	234
TOTAL			972 354	972 354
TOTAL GENERAL		22 826	1 267 872	1 267 872

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	16 960	4 675		21 635
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		822		822
Installations générales agencements aménagements divers	12 606	7 884		20 490
Matériel de transport		11 343	-1 125	12 468
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 877	5 761		11 637
TOTAL	18 483	25 810	-1 125	45 417
TOTAL GENERAL	35 443	30 484	-1 125	67 052

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 675				
Instal.techniques matériel outillage indus.	822				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 884				
Matériel de transport	11 343				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 761				
TOTAL	25 810				
TOTAL GENERAL	30 484				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	234	234	
Autres créances clients	210 794	210 794	
Impôts sur les bénéfices	2 218	2 218	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 214	16 214	
Groupe et associés	747 547	747 547	
Débiteurs divers	6 654	6 654	
Charges constatées d'avance	27 067	27 067	
<b>TOTAL</b>	<b>1 010 727</b>	<b>1 010 727</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	100 383	100 383		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	308 554	52 527	209 408	46 620
Fournisseurs et comptes rattachés	55 526	55 526		
Personnel et comptes rattachés	16 578	16 578		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 999	82 999		
Taxe sur la valeur ajoutée	72 896	72 896		
Autres impôts taxes et assimilés	5 816	5 816		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 966	22 966		
Groupe et associés	108 470	108 470		
<b>TOTAL</b>	<b>774 189</b>	<b>518 162</b>	<b>209 408</b>	<b>46 620</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	236 400			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 928			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	4 000			4 000

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciel	675	100.00
Site internet	10 450	20.00
Logiciel	17 587	20.00
Logo	2 150	20.00

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Installations et agencements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	5 à 10 ans

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 974
Total	1 974

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	383
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 240
Dettes fiscales et sociales	75 690
<b>Total</b>	<b>82 313</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 067
<b>Total</b>	<b>27 067</b>

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	140 122
- emprunts BRA	140 122
<b>Total</b>	<b>140 122</b>

**Détail des dettes garanties par des sûretés réelles**

Emprunt du : 14/01/2019  
 Montant restant dû en capital : 14 162  
 Date de fin d'échéance de la garantie : 11/02/2026  
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur véhicule-nantissement de matériel et  
 : fonds de commerce

Emprunt du : 14/03/2019  
 Montant restant dû en capital : 4 808  
 Date de fin d'échéance de la garantie : 11/09/2027  
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur véhicule-nantissement de matériel et  
 : fonds de commerce

Emprunt du : 31/05/2022  
 Montant restant dû en capital : 93 505  
 Date de fin d'échéance de la garantie : 31/05/2027  
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur véhicule-nantissement de matériel et  
 : fonds de commerce

Emprunt du : 24/06/2022  
 Montant restant dû en capital : 27 647  
 Date de fin d'échéance de la garantie : 24/05/2027  
 Nature de la sûreté réelle : Gage sur véhicule-nantissement de matériel et  
 : fonds de commerce

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **Engagements financiers**

#### **Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		21 000
Cautions personnelles et solidaires de SAS CHARVI	21 000	
<b>Total (1)</b>		<b>21 000</b>
<b>(1) Dont concernant les filiales</b>		<b>21 000</b>

#### **Engagements reçus**

Abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune		14 891
<b>Total</b>		<b>14 891</b>

